



RESULTAT DU VOTE  
Présents ou représentés :26  
Voix favorables :26  
Voix défavorables :0  
Abstentions :0

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du 11/03/2025**

**DELIBERATION**  
**n°CA 2025 -10**

***relative à l'approbation du bilan d'utilisation des crédits CVEC 2024 et au budget 2025***

**Vu** le code de l'éducation, notamment l'article D. 841-9,

**Vu** le décret n° 2022-1509 du 1er décembre 2022 portant modification des dispositions relatives à la contribution de vie étudiante et de campus,

**Vu** le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole en approbation de ses statuts,

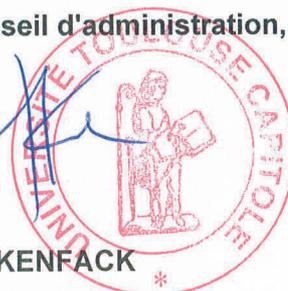
**Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :**

**Article unique**

Le conseil d'administration approuve le bilan d'utilisation des crédits CVEC encaissés au titre de l'année budgétaire 2024, ainsi que la programmation 2025 par thématique, conformément au document annexé à la présente délibération.

**Le président du conseil d'administration,**

  
**Hugues KENFACK \***



**ANNEXE**

Le bilan 2024 porte sur les points suivants :

- Recette perçue au titre de la CVEC pour l'année budgétaire ;
- Exécution des dépenses par thématique.

**Montant de la recette encaissée en 2024 au titre de la CVEC :**

Année universitaire	Effectif	Montant/étudiant	Montant total
2023/2024	20 605	74.26€	1 530 229€

Le montant encaissé au titre de l'année budgétaire 2024 s'élève à **1 530 229 €**.

**Consommation d'autorisations d'engagement (AE) 2024 par service ou département attributaire :**

L'exécution des dépenses est basée sur la consommation des AE des différents services ou départements attributaires des crédits CVEC : département des activités physiques et sportives (DAPS), espace culturel, bureau de la vie étudiante/FSDIE et cellule handicap, médecine préventive, IUT Rodez et vie du campus.

2024	AE
DAPS	125 594
Espace culturel	62 706
FSDIE/Handicap	308 539
Médecine Préventive	193 023
IUT Rodez	10 035
Vie du campus	606 616
Frais de gestion	218 522
<b>TOTAL</b>	<b>1 525 035 €</b>

**Détail des dépenses significatives par thématique :**

- **Développer la pratique sportive**

125 k€ destinés à cette thématique, les dépenses notables étant :

- **16.3 k€** en lien avec la communication et les manifestations sportives sur le campus,
- **31.1 k€** afin d'améliorer l'offre sportive (location de terrains golf, escalade...),
- **21.7 k€** concernant l'achat d'équipements et matériels sportifs,
- **52 k€** pour la prise en charge de sorties (biathlon/ski, randonnées...) et encadrement sportif.

- **Faire vivre l'art et la culture**

62.7 k€ destinés à cette thématique, dont les coûts les plus importants concernent pour :

- **13.7 k€** la pratique d'ateliers artistiques (photographie, chorale, musique, sérigraphie...),
- **3.8 k€** la prise en charge financière de billets (spectacles, concerts...) destinés aux étudiants,
- **24 k€** la programmation artistique et culturelle : exposition peinture, photographie, intervenants artistiques,
- **14.4 k€** la communication (digitale, supports imprimés).

- Favoriser l'accompagnement social des étudiants et participer aux projets portés par les associations d'étudiants :

308 k€ destinés à cette thématique dont :

- 77.4 k€ d'aides sociales pour 128 étudiants en situation de précarité,
- 78.2 k€ alloués aux associations d'étudiants dans le cadre de projets,
- 11.9 k€ reversés à l'université de Toulouse destinés au Parlement étudiant et 5.1 k€ à l'université Jean Jaurès,
- 22.2 k€ reversés à TSE pour la gestion des projets étudiants,
- Aide à l'installation, 8 étudiants bénéficiaires pour 4 k€,
- 109.5 k€ destinés à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

- Prévention des soins et santé

Une subvention de 193 K€ a été versée à l'université de Toulouse pour la mise à disposition sur le campus de personnels soignants et d'actions de prévention.

- Divers : vie du campus

Les 606.6 k€ correspondent :

- Aux recrutements visant à améliorer l'accueil des étudiants (renforcement du pôle vie étudiant, handicap), promouvoir des actions de sensibilisation égalité/violences sexistes et sexuelles, l'accompagnement des étudiants en salle informatique ou au SCD pour volume financier de 451.8 k€,
- Pour 154.8 k€ à l'équipement des salles destinées à l'accueil des étudiants (ateliers Suio, SCD salle d'accueil des ESH), équipement et installations sportives bâtiment rempart (salle musculation).

La CVEC a également permis de financer en 2024 par un prélèvement sur son fonds de roulement l'aménagement extérieur à l'IUT de Rodez, mobiliers urbains et sportifs pour 161.9 k€.

### Budget initial (AE) 2025 par thématique :

Le BI 2025 a été présenté en commission CVEC en date du 10 octobre 2024.

L'offre proposée aux étudiants, en matière de pratiques sportives et culturelles sera poursuivie en 2025. L'ouverture du bâtiment Rempart devrait permettre un accès facilité aux activités sportives.

L'effort en 2025 sera accentué, compte tenu du contexte économique actuel, afin de soutenir les étudiants en précarité financière ou en situation de handicap.

Les associations étudiantes seront également accompagnées afin de favoriser leurs initiatives.

2025	RECETTES PREVISIONNELLES
Effectif prévu 20 600 étudiants/contribution 70€	1 442 000 €

2025	DEPENSES PREVISIONNELLES AE
DAPS	120 000
Espace culturel	60 000
FSDIE/Handicap	436 540
Médecine Préventive	223 600
IUT Rodez	10 000
Vie du campus	400 950
Frais de gestion	229 534
<b>TOTAL</b>	<b>1 480 624 €</b>